



ADVSEA

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 12 septembre 2017

PROCÈS-VERBAL 09-2017

Administrateurs présents : M. MONTAL, Me SÉRIGNAN-CASTEL, Mme TOULOUSE-TEYSSANDIER, M. MÉTAIS, M. RIBAS.

Autres présents : Lara MAZELIER – Directrice Générale, Mylène CARMIGNANI – Secrétaire direction générale.

Excusé(s) : M. LEDOUX avec pouvoir à M. RIBAS, M. BOST, M. TABONE, Véronique PAUTRAT, Betty BENEULT.

Absent(s) : Me VOYANT.

Invité(s) : --/--

Le Président, Monsieur MONTAL, ouvre la séance à 16h20.

Ordre du jour

1. Approbation Procès-verbal du 29 juin 2017
2. Cadrage associatif pour la campagne budgétaire 2018
3. Présentation du projet médiation familiale
4. Appel de fonds européens FEDER-ITI
5. Candidature au Conseil d'administration

SIEGE SOCIAL

Président : Aimé Montal • Directrice Générale : Lara Mazelier

Tél. : 04 90 80 63 80 - Fax : 04 90 80 63 84 - Courriel : siege@advsea84.asso.fr
Siège Social - 12bis, bd Saint-Ruf - 84000 AVIGNON - www.advsea84.fr

I. APPROBATION PROCÈS-VERBAL DU 29 JUIN 2017

Après lecture du procès-verbal du 29 juin 2017, Lara Mazelier revient sur le point « appel à projet Médiation familiale » en informant que le dossier a été adressé à la CAF le 03 août dernier. Le développement de la présentation se fera au point 3 à l'ordre du jour de la présente séance.

La Directrice générale informe également de l'annulation de la formation des administrateurs sur le thème du phénomène de radicalisation au point 3 de l'ordre du jour de la précédente séance, du fait du départ de Stéphane Vial, chef de Service de la Prévention, missionné sur ledit thème, qui devait dispenser cette formation ; il a en effet présenté sa démission et quitte l'Association sous préavis au 15 septembre 2017.

Aucune observation n'ayant été formulée par les administrateurs, **le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

II. CADRAGE ASSOCIATIF POUR LA CAMPAGNE BUDGÉTAIRE 2018

L'Association n'a pas reçu de lettre de cadrage du Département, de la PJJ et de la DDCS. La Directrice générale a réalisé le cadrage associatif, en lien avec les orientations travaillées avec le Trésorier courant août.

Toutes les structures construiront désormais leur budget à partir d'un support unique et simplifié construit par la direction générale, comme cela a été fait pour les CA.

Lara Mazelier fait lecture du préambule associatif du budget 2018 – cf. document en annexe 1.

Aucune observation n'ayant été formulée par les administrateurs, **le préambule associatif du BP 2018 est approuvé à l'unanimité.**

III. PRÉSENTATION DU PROJET MÉDIATION FAMILIALE

Lara Mazelier rappelle le contexte : la CAF nous a interpellé quant à la création d'un service de médiation familiale sur Avignon/ Le Pontet. Nous avons répondu à l'appel à projet, validé en CA du 29 juin 2017 (délibération faite), en date du 03 août dernier. Un comité se tient le 13 septembre prochain. Si la réponse est favorable, la mise en œuvre se ferait à partir de janvier 2018, par convention de 3 ans avec la CAF, à hauteur de 66 % de financement, le reste restant à notre charge d'obtention de subvention supplémentaire, chaque année.

Le projet a été construit sur la base d'un ETP médiatrice familiale diplômée, d'un 0,20 ETP de coordinatrice et d'un 0,30 ETP de secrétariat qui serait attribué à Florence Martin, actuellement secrétaire RH au siège sur la même durée de travail.

Ce service, ferait partie du Pôle Soutien Familial et serait installé géographiquement en lieu et place de l'ancien local du Comité d'entreprise jouxtant les bureaux du Siège bd Saint-Ruf. N'étant pas un ESMSS (établissement social, médico-social et sanitaire), celui-ci ne serait pas impacté par la quote-part des frais de siège.

Il serait le 15^e service de l'Association.

IV. APPEL DE FONDS EUROPÉENS FEDER-ITI

Lara Mazelier fait état, dans un premier temps, du programme FEDER, fonds européen de développement régional qui intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale dont la gestion est confiée aux conseils régionaux. Chaque conseil régional est ainsi l'autorité de gestion d'un programme FEDER.

Le FEDER finance, entre autres, les actions soutenant l'emploi ou encore l'inclusion sociale. Une partie de son enveloppe est mobilisée pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI).

Un appel à projet FEDER-ITI concernant l'axe «Améliorer l'employabilité des habitants des quartiers prioritaires» a été lancé sur le Grand-Avignon. Lara MAZELIER y a répondu le 18 août dernier, suite à un travail réalisé en lien avec les services du Grand Avignon via la fiche de renseignement adressé à la Région afin d'en connaître l'éligibilité. Le projet ADVSEA a été validé du fait notamment de son impact en termes d'employabilité.

L'engagement attendu de l'association est à hauteur de 50 % du plan de financement global, le principe de l'additionalité étant un principe directeur au niveau de la mobilisation des fonds européens.

Dans un second temps, la Directrice générale présente ledit projet, nommé REPERE (initialement DÉCLIC). Cf. doc annexe 2.

V. CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président, Aimé MONTAL, fait part de la candidature spontanée de Mme Nelly ZARKA.

La candidate, connue de Mme TOULOUSE-TEYSSANDIER, laquelle l'a déjà rencontrée, peut prétendre à un premier rendez-vous avec la Directrice générale et le Président, à la suite duquel il sera proposé une rencontre officielle avec l'ensemble des administrateurs.

Le Président lève la séance à 19h00.

Fait à Avignon, le 12 septembre 2017

La Secrétaire de l'ADVSEA
Françoise TOULOUSE-TEYSSANDIER



Le Président de l'ADVSEA
Aimé MONTAL





FICHE-DE RENSEIGNEMENT – Description de projet

PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER/FSE



IMPORTANT : Le présent document a pour but de permettre au porteur de projet de présenter de manière synthétique le projet pour lequel il est susceptible de solliciter un financement européen. Le dossier officiel de demande d'aide européenne est un document distinct à retirer auprès du chargé de mission vers lequel vous avez été orienté. Le présent document ne constitue pas un engagement de la part du Conseil régional et ne saurait présager de l'éligibilité du projet à un financement européen. Il est informatif et ne donne droit à aucun versement.

APPEL A PROPOSITIONS	Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 Axe 4 : OT9 – PI9a -2017
NOM DU PROJET	Création d'un espace de resocialisation et de pré-qualification REPERE (Relais Educatif et Professionnel Eco-Responsable Expérimental) en faveur de l'employabilité des 16-21 ans issus des quartiers prioritaires du Grand Avignon.
<p>PORTEUR DU PROJET ET SON STATUT JURIDIQUE (public, collectivité, association, entreprise...)</p> <p>Pour les entreprises, préciser la date de création et le nombre de salariés</p>	<p>ADVSEA 84 (Association départementale de Vaucluse de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte)</p> <p>Association créée en 1936 ayant pour but la mise en œuvre de tous les moyens légaux et réglementaires propres à assurer l'épanouissement et l'intégration sociale des enfants, adolescents et adultes en difficultés ainsi que la qualification et l'insertion socio-professionnelle de ces derniers.</p> <p>L'association compte 12 services et établissements regroupant près de 300 salariés et accompagne chaque année 4000 jeunes dont une bonne partie est issue des quartiers de la Politique de la Ville.</p>
DESCRIPTION SYNTHETIQUE	<p>Notre projet REPERE (Relais Educatif et Professionnel Eco-Responsable Expérimental) est né d'une réflexion portée depuis 2016 par le service de Prévention spécialisée en lien avec d'autres services de l'Association, dans le cadre des orientations stratégiques de la direction générale.</p> <p>Elle s'est construite à partir des enseignements issus des pratiques professionnelles et l'observation de la situation générale sur le territoire du Grand Avignon du niveau de qualification et d'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'obligation de scolarité, les 16-21 ans, et qui répondent aux caractéristiques de parcours de vie socio-familiale des jeunes que nous accompagnons avec l'ensemble de nos partenaires (Mission locale du Grand Avignon, Pôle emploi, acteurs des chantiers d'insertion...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau de qualification bas <ul style="list-style-type: none"> - Part de population sans diplôme élevée - Part relativement faible de personnes diplômées d'un CAP ou d'un BEP ▪ Taux de scolarisation bas chez les 18-29 ans ▪ Taux de chômage élevé chez les 15-24 ans

▪ Problématiques de santé multiples et cumulées (troubles psychiatriques, poly-addictions, troubles alimentaires et du sommeil, problèmes d'hygiène, etc...)

Face à ce constat de précarité inquiétante et l'identification de l'absence en Vaucluse de structure dite « intermédiaire », permettant d'articuler et d'intégrer conjointement les problématiques d'insertion sociale (accès au logement, mobilité, activités sportives...) et celles de l'insertion professionnelle qui constituent des freins notoires à l'employabilité des jeunes que nous accompagnons, le projet REPERE se veut une réponse territoriale adaptée au plus près :

- aux caractéristiques socio-culturelles et aux parcours de vie des jeunes habitants des QPV du Grand Avignon qui se distinguent sensiblement des profils d'autres territoires.
- aux opportunités d'emploi du bassin d'activité vauclusien et gardois pour co-construire avec le jeune un projet personnalisé de parcours à l'employabilité évitant des ruptures liées à l'absence d'offres ;
- aux cadres environnementaux et géographiques de nos territoires afin de fonder notre accompagnement à l'insertion socio-professionnelle sur les préceptes éthiques du développement durable (préservation de l'environnement, équité, partage...) et d'initier une démarche socio-éducative et pédago-thérapeutique prenant appui sur les ressources naturelles de nos écosystèmes pour explorer et investir de nouveaux outils de médiation, d'intégration et d'insertion en faveur d'un jeune public à plusieurs titres fragilisés.

Aussi, dans le cadre de ses activités, l'Association souhaite créer un dispositif de resocialisation et de pré-qualification à partir d'une démarche globale et durable autour de l'éco-citoyenneté, qui appelle nombre d'investissements parmi lesquels :

- La création d'un parcours de santé dont la phase de conceptualisation en cours a vocation à associer un groupe de jeunes volontaires. Déterminant essentiel à l'employabilité, la prise en compte de la santé mentale et physique des jeunes que nous accompagnons hors d'une approche exclusivement sanitaire et curative est l'une de nos préoccupations majeures afin de capter au mieux leur adhésion.
- L'aménagement d'un complexe de verdure intégrant un théâtre de verdure et l'installation de serres anglaises, et autres équipements (fontaines, sculptures végétales etc...) dont la conception par un expert répondra à un cahier des charges intégrant des fonctionnalités dédiées aux activités d'insertion professionnelles (horticulture, jardinage, artisanat végétale, aménagement et entretien des espaces verts, métiers de la bouche, cueillettes saisonnières, travail de la vigne, entretien de petits matériels agricoles...)

Ce dispositif s'inscrit nécessairement dans une logique de parcours visant la remobilisation d'un public vulnérable aux fins d'insertion sociale et professionnelle, en lien avec le travail de tous les acteurs présents sur le territoire. Il sera animé par les personnels éducatifs de l'association et de la protection judiciaire de la jeunesse notamment.

Le nombre de bénéficiaires visé au global est de 20 mineurs, pour la première année, issus des quartiers prioritaires du Grand Avignon.

LOCALISATION	Grand Avignon – Quartiers prioritaires de la politique de la Ville Avignon – Le Pontet L'association est propriétaire d'un espace de 4,5 hectares en zone agricole – Avignon/Montfavet
BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET	Budget total estimé : 100.000 € Dont : - Auto-financement : 50.000 € - Fonds FEDER : 50.000 € Nature des dépenses : - Ingénierie de projet : 15.000 € - Parcours de santé et terrain multisport : 45.000€ - Théâtre de verdure : 20.000 € - Equipements techniques (serres, matériels de jardinage, graines,...) : 20.000 €
CALENDRIER DE REALISATION	Septembre 2017- Janvier 2018 - Validation par les partenaires du projet socio-éducatif - Mobilisation des investissements. - Préparation de l'implantation des équipements Janvier 2018 – Juin 2018 - Clôture du cahier des charges du parcours de remobilisation - Phase opérationnelle : début des chantiers. - Mise en place des équipements Septembre 2018 Ouverture du dispositif
REMARQUES EVENTUELLES	L'avant-projet a été présenté aux principaux acteurs institutionnels du Département et a recueilli un avis de principe très favorable. Un travail partenarial complémentaire sur le volet formation sera à envisager avec la Région, via l'opérateur qui portera le dispositif avec l'ADVSEA.

Fait le : 18 août 2017
Personne à contacter : Lara MAZELIER Directrice générale l.mazelier@advsea84.asso.fr 04.90.80.63.87



PRÉAMBULE ASSOCIATIF

BUDGET 2018

La campagne d'élaboration des budgets prévisionnels 2018 a été construite sur la base des orientations associatives arrêtées par le Conseil d'administration, en lien avec le cadrage des différentes autorités de tarification, ainsi qu'en tenant compte de la circulaire générale d'actualités sociales de juillet 2017.

• **Les orientations associatives au titre de l'exercice 2018**

- **Maintien de la qualité de l'accompagnement éducatif auprès des mineurs et des familles, tant au niveau des conditions d'accueil et des équipements qu'au niveau de l'encadrement.**
- **Développement de la fonction stratégique et de soutien du Siège et notamment dans sa dimension d'employeur en redéfinissant une politique des ressources humaines.**
- **Politique d'investissement :**
 - Elle sera limitée pour les établissements et services intégrés dans le projet de réhabilitation du site de la Verdière. Le projet architectural est arrivé à son terme et les demandes d'autorisation administratives sont en cours. Ce projet va donner lieu dans les prochaines semaines à l'élaboration d'un PPI spécifique qui sera soumis aux autorités de tarification. L'objectif est le démarrage des travaux pour la tranche 1 au 1^{er} février 2018 afin de garantir une réception des travaux au 1^{er} septembre 2018 délai de rigueur.
 - Les investissements liés aux préconisations de l'agenda d'accessibilité font l'objet d'une programmation comme arrêtée sur 5 ans, dès lors que leur réalisation est possible ; sur la MECS du Moulin du Vaisseau, ces investissements nécessitent désormais une expertise supplémentaire.
 - Les investissements dits courants continuent à faire l'objet de demandes spécifiques par budget en fonction des besoins.
- **Intégration et développement des outils numériques en vue d'optimisation et de sécurisation du travail mais également afin d'accompagner le public en risque de rupture avec les processus de dématérialisation. Cette orientation s'inscrit dans un cadre normatif double :**
 - Transposition de la directive européenne sur le régime de protection des données personnelles.
 - Instruction du 4 juillet 2017 relative aux mesures de sécurisation dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.
- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement par :**
 - une démarche continue de mutualisation des moyens, qui sera renforcée par le regroupement des services sur le site de la Verdière et participera à l'efficacité de l'action menée par l'ADVSEA,
 - la mise en place d'une réflexion sur les enjeux de l'élaboration d'une politique d'achat associative.
- **Concernant le CITS : mobilisation de ce dernier en lien avec les indications nationales et départementales, telles que l'amélioration de la prise en charge des usagers, l'innovation et la mutualisation.**

- **Les cadrages des autorités de contrôle et de tarification**

- Contrairement aux années précédentes, le **Conseil Départemental de Vaucluse** n'a pas adressé de lettre de cadrage aux établissements et services fixant les principes directeurs et orientations en matière d'évolution des dispositifs éducatifs.
- Une rencontre a eu lieu avec le **directeur territorial de la PJJ Alpes Vaucluse** concernant les orientations et les évolutions attendues du SIE, dans le cadre de sa politique de complémentarité des services SP/SAH.
- Concernant les services DDCS et CAF, les services AGBF et MJPM ne sont pas tarifés au titre de l'année 2017 à la date d'élaboration des BP. Aucun document de cadrage n'a été adressé à l'Association mais une rencontre courant mai avec la DDCS a permis de fixer les objectifs attendus.

Concernant l'évolution de l'activité, trois demandes d'augmentation sont présentées au regard des besoins repérés du fait de listes d'attente importantes et persistantes, dans le respect de l'augmentation à hauteur de 30% de l'activité existante :

- AEMO : demande de mise en œuvre de 56 mesures supplémentaires, du fait d'une sur-activité persistante depuis 2 ans avec une moyenne de 130 mesures en attente.
- SAPSAD Carpentras : demande de 2 places supplémentaires, en lien avec la demande des cadres ASE et des magistrats
- PFS : 10 places supplémentaires, en lien avec la forte demande des magistrats, un projet de coopération avec la PJJ au titre de l'hébergement diversifié et du fait d'une demande en lien avec le Département des Bouches du Rhône (secteur limitrophe de 30 km au département de Vaucluse) dizaine de places mobilisables en famille d'accueil.

Au niveau de la convention collective 1966, la valeur du point en cours de négociation, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2017 est à 3,78 euros. Les indemnités liées aux frais de déplacement restent inchangées.

Au plan technique, les BP 2018 ont été élaborés à partir de l'élaboration de comptes administratifs anticipés 2017 de chaque service et établissement, complétés par un contrôle budgétaire des salaires mensuel et annualisé (CBS). L'Association a également pris appui sur les CA 2016 qui permettent de constater la consommation réelle des lignes budgétaires. Enfin, la construction des BP prend en compte toute hypothèse d'évolution connue des politiques publiques et des éléments juridiques d'ordre social et fiscal notamment.

Tous les budgets sont présentés conformément à la nomenclature en vigueur appliquée aux ESMSS.

Pour la réalisation de cet exercice annuel, l'Association a été respectueuse du principe de sincérité : les budgets intègrent à la fois les préconisations fixées par les autorités de contrôle et de tarification et la réalité des dépenses nécessaires au maintien de la qualité de la mission des structures et au respect des différentes normes légales en vigueur. Ils font totalement référence au fonctionnement actuel des établissements et services.

Le préambule associatif a été travaillé à l'occasion du Conseil d'administration du 12 septembre, en lien avec les préconisations du trésorier de l'Association. L'ensemble des budgets prévisionnels a fait l'objet d'une présentation et d'un vote lors du Conseil d'administration du 24 octobre 2017.

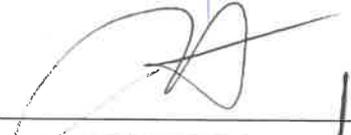
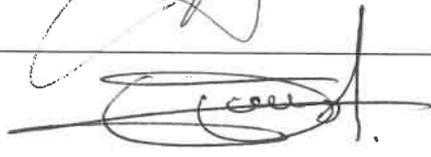
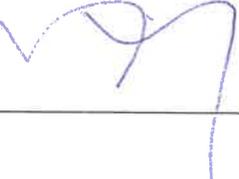


ÉMARGEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION

12 septembre 2017

16h00 – Siège ADVSEA

Membres Conseil d'Administration

		Signatures
M. MONTAL	Président	
Me SERIGNAN-CASTEL	Vice-présidente	
Mme TOULOUSE-TEYSSANDIER	Secrétaire	
M. TABONE	Trésorier	Excuse'
Me VOYANT	Administrateur	—
M. LEDOUX	Administrateur	Pourvu à D. RIBAS Excuse
M. MÉTAIS	Administrateur	
M. RIBAS	Administrateur	
M. BOST	Administrateur	Excusé



Siège Direction générale

Association Départementale de Vaucluse pour
la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte

Signatures

Lara MAZELIER	Directrice Générale	<i>Lara</i>
Véronique PAUTRAT	Directrice des Ressources Humaines	<i>Veronique</i>
Betty BENEULT	Directrice Comptable et Financière	<i>Betty</i>
Mylène CARMIGNANI	Secrétaire Direction Générale	<i>Mylene</i>

SIEGE SOCIAL

Président : Aimé Montal • Directrice Générale : Lara Mazelier